

**SYNDICAT POUR L'ETUDE ET LA REALISATION
DES TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA DESSERTE
EN EAU POTABLE DU SUD DEUX-SEVRES
(S.E.R.T.A.D.)**

79260 Sainte Néomaye

* * * * *

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

* * * * *

L'an deux mil dix-neuf, le trois du mois de juin, à vingt heures trente, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur ROULLEAU Claude**, en suite de la convocation en date du 22 mai 2019.

Présents : MM. ROULLEAU, ROY, CHANTREAU, LACOTTE, DON, LARGEAUD, DOUCET, PHELIPPEAU, TEXIER, AUBIN, BLANCHET, BRACONNEAU, LECOINTE, COMPERE, COUSSET, DOUBLEAU, DIGET, DUPEU, CAUGNON, BEAUMONT, MARSAL, MONNERON, MME BUARD, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MM. PIERRON, LAVAUT, TRICHET, SABOURIN, TROCHON, FURSTOSS, LEPOIVRE, DUPUIS, LAURANT, TEXIER, MMES GUERINEAU, DEMARBRE, DAVID, DESSAIVRE.

Secrétaire de séance : M. LACOTTE Claude

Nombre de membres : En exercice : 35 Présents : 23 Votant : 23

Objet : RAPPORT ANNUEL 2018

Conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007, Monsieur le Président présentera au Conseil Syndical, le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau potable concernant le SERTAD.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de valider le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité de l'eau potable.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour expédition conforme,

Le Président,



Claude ROULLEAU